

---

## La valorisation de la flexibilité locale passera par la mobilisation des acteurs locaux pour garantir le bon fonctionnement des réseaux et dégager de la valeur

*Extrait de notre dossier complet "Nos Convictions : réflexions sur 9 grands thèmes de la transition énergétique à l'occasion de nos 10 ans", disponible fin juin 2020.*

La flexibilité, c'est-à-dire la hausse ou la baisse de la consommation / production d'électricité, est un moyen de soulager le réseau afin d'éviter la survenance d'aléas via un signal extérieur. Plusieurs sources de flexibilité, complémentaires entre elles, peuvent être activées afin de répondre aux besoins des réseaux. L'un de ces mécanismes est **l'effacement de consommation**, c'est-à-dire la capacité à éviter ou à reporter une consommation sur une période donnée. Si ce mécanisme est connu à l'échelle nationale, son développement à l'échelle locale est plus récent.

Au niveau local, **l'effacement regroupe des capacités provenant de l'industrie, du tertiaire et du résidentiel**. Si les usages industriels font l'objet d'études de gisement d'effacement depuis plusieurs années ; les usages tertiaires et résidentiels commencent à être exploités. L'effacement diffus représentera d'ailleurs un gisement de 1,5 GW à l'horizon 2030 selon la Programmation Pluriannuelle de l'Energie de 2020. La valorisation des effacements à l'échelle locale permettrait d'améliorer la gestion du réseau local tout en offrant une réduction de 5 à 8% de leur facture énergétique pour le petit tertiaire et le résidentiel et une source de revenu pour les industriels.

### Un savoir-faire, encore spécialisé, qui tend à être capté par différents profils d'acteurs

Les **opérateurs de réseaux de distribution** (Entreprise Locale de Distribution<sup>1</sup> – régies, syndicats, ou concessions-, Enedis) dont le rôle est de garantir la bonne gestion du réseau à l'échelle locale, s'intéressent également à ce gisement. Enedis a, par exemple, montré sa volonté de contractualiser des services de flexibilité via un appel à contributions. **Ces acteurs voient dans l'effacement un moyen de dégager de la valeur pour leur activité tout en disposant d'un moyen de soulager leur réseau**. Ils cherchent donc à définir le potentiel sur leur territoire.

Cependant, aujourd'hui, ce sont les agrégateurs qui sont reconnus comme les acteurs de la flexibilité car les opérateurs de réseaux locaux manquent de compétences sur ce secteur. S'ils sont encore rares à l'échelle locale en raison d'un manque de maturité des modèles d'affaire, ils n'en restent pas moins des acteurs de référence pour valoriser économiquement les flexibilités via les mécanismes de marché nationaux que sont le mécanisme de capacité, la Notification de Blocs d'Effacements (NEBEF), les réserves tertiaires (e.g. mécanisme d'ajustement, réserves rapides, réserves complémentaires) ou les appels d'offre.

---

**Un rapprochement des agrégateurs et des opérateurs de réseaux pour valoriser l'effacement sur les territoires locaux doit donc être envisagé à l'avenir.** Il faudra définir les relations entre ces deux acteurs. En raison de la diversité des statuts des opérateurs de réseaux de distribution à l'échelle locale (concession, ...) et de la différence de gisement d'effacement selon les territoires, les relations pourraient prendre des formes diverses :

- **Gestionnaire contractuel** : Contractualise les sites avec un agrégateur et gère la répartition des flux financiers ;
- **Opérateur technique** : Contrôle l'activation des flexibilités dans le système électrique auprès des sites participants ;
- **Agrégateur** : Contrôle et anime l'ensemble de la chaîne de commande des marchés jusqu'à l'utilisateur final.

La diversité des formes doit maintenant se confronter aux exigences réglementaires et à l'expression des besoins des différents acteurs locaux (collectivités, producteurs, consommateurs, ...).

## **L'essor des plateformes numériques de mobilisation et de valorisation des solutions de flexibilité sera un atout pour ces acteurs**

Pour pouvoir gérer les flexibilités et valoriser les gains associés, **des plateformes dédiées aux territoires locaux pourraient être développées** en foisonnant leurs gisements et en les valorisant économiquement via les mécanismes nationaux et ceux qui pourraient émerger au niveau local<sup>2</sup>. Ainsi, EpexSpot développe déjà des algorithmes permettant la valorisation de flexibilités locales. Ces systèmes informatiques auront pour but de surveiller et optimiser les flexibilités en offrant un contrôle en temps réel tout en garantissant les conditions de transparence pour les acteurs.

<sup>1</sup> Les Entreprises Locales de Distribution ont la charge de l'entretien et de la gestion des réseaux de distribution ainsi que de la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés de vente. Les sociétés ayant plus de 100 000 clients doivent dissocier leurs activités de gestionnaire de réseau et de fournisseur d'énergie.

<sup>2</sup> Enedis a récemment lancé ses premiers appels d'offre de flexibilités locales, dans une démarche de co-construction du processus de contractualisation et d'activation des flexibilités locales, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes. Par ailleurs, la DGEC a piloté un groupe de travail composé de la CRE, de l'ADEME, de RTE et d'Enedis et mené une consultation après des acteurs de la filière effacement pour établir des propositions d'accompagnement du développement de la filière.

**Nos référentes « Flexibilités locales »**

**Miléna Marquet** : [milena.marquet@yele.fr](mailto:milena.marquet@yele.fr)

**Alice Fourier** : [alice.fourrier@yele.fr](mailto:alice.fourrier@yele.fr)

